

- La Polynésie française, ensemble de 5 archipels dispersés sur 5 030 000 km² de zone économique exclusive, est constituée de plus de 120 îles pour un total de 3 521 km² de surface terrestre. D'après diverses estimations, la superficie forestière totale de Polynésie française est voisine de 2 000 km² soit un peu moins de 57 % de couverture forestière.
- Cette surface forestière se compose de plusieurs types de forêt :
- les forêts naturelles qui incluent les forêts primaires non ou peu perturbées par l'homme et dominées par des especes indigénes et les forêts secondarisées perturbées par l'homme et dominées par des especes introduites pour une surface estimée à 140 500 ha,
- les plantations forestières de protection (Falcata / Paraserianthes falcataria et Alto / Casuarina equisetifolia) pour une surface de près de 3 300 ha,
- les plantations de bois d'ébénisterie pour une surface de plus de 300 ha,
- les plantations de pins des Caraïbes pour une surface de près de 5 900 ha, et
- les cocoteraies actuellement exploitées ou non exploitées pour une surface estimée à plus de 50 000 ha.



LA FORET POLYNESIENNE,

UNE RESSOURCE NATURELLE A DEVELOPPER

Les menaces

- La principale menace pesant sur la forêt en Polynésie française et plus particulièrement sur les forêts naturelles les moins secondarisées est le développement des plantes envahissantes avec notamment le Miconia (Miconia calvescens), le Faux-Pistachier (Syzygium cumini), le Pomme-Rose (Syzygium jambos), le Faux-Acacia (Leucaena leucocephala), le Tulipier du Gabon (Spathodea campanulata) et le Parasolier (Cecropia peltata). Ainsi, le Miconia est d'ores et déjà présent sur plus de 70 000 ha de forêts à Tahiti.
- Tout un chacun se doit ainsi de réaliser que la forêt ou les forêts sont un patrimoine à préserver et à développer. Un arbre met plusieurs dizaines d'années avant d'être en pleine production ou exploitable ; il faut donc planter dès maintenant!













Le Service du Développement Rural

■ Le Service du Développement rural est composé de départements administratifs, de départements techniques et de secteurs agricoles. Il est chargé de concevoir, de mettre en œuvre et de coordonner les activités concourant à la réalisation des objectifs de développement agricole et forestier, en concertation avec les organisations professionnelles et les services compétents.



Le Département FOGER

- Le département Forêt et gestion de l'espace rural est chargé de:
- La conception des programmes forestiers, de leur exécution sur le terrain et de l'exploitation des boisements.
- L'élaboration et de l'application de la réglementation forestière et cynégétique.
- La proposition de toutes mesures de protection de la forêt et de restauration des sols et la gestion technique des domaines territoriaux à vocation agricole ou forestière qui lui sont affectés.

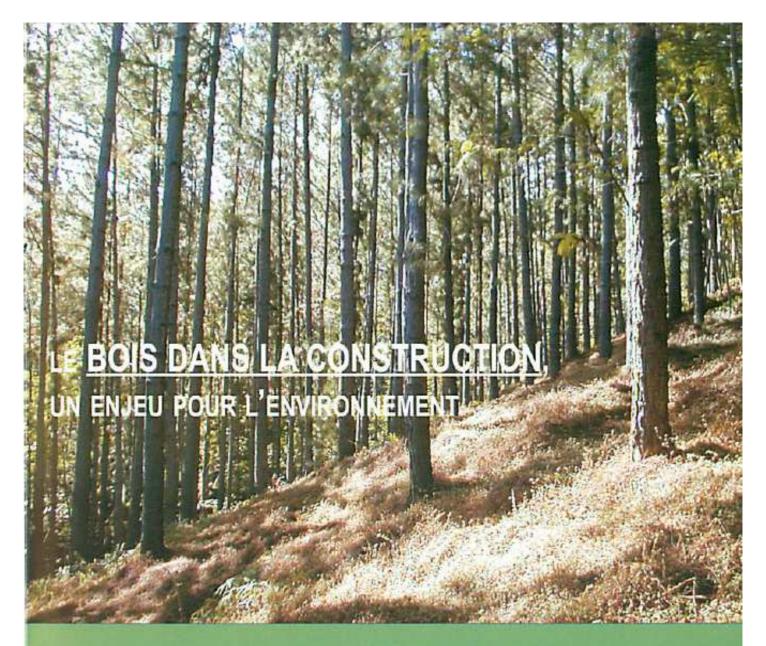
















Le Pin des Caraïbes

- En 1977, suite à de nombreux essais d'acclimatation de diverses essences, un programme de boisement en Pin des Caraïbes a été lancé sur des terrains de montagne défavorables à l'agriculture (landes à fougéres). Ce programme, mené par le Service du Développement Rural, avait pour objectif principal de créer une filière bois de qualité courante permettant au Territoire d'occuper certaines niches du marché local du bois.
- L'utilisation du bois dans la construction contribue à lutter contre l'effet de serre car ce matériau renouvelable stocke du carbone tout au long de sa vie.
- Pin des Caraïbes se caractérise par une croissance rapide, une grande plasticité, et une bonne résistance à moyen terme aux incendies. Les arbres élagués et éclaircis de manière dynamique fournissent des grumes bien conformées, parfaitement cylindriques et avec une bonne rectitude.



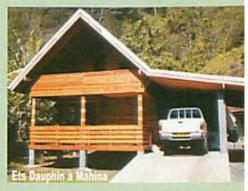
zélandais, et même supérieures pour les bois issus des meilleures parcelles.

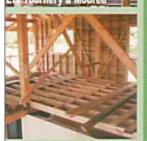
Utilisations possibles



- structure : maison ossature bois, lamellé-collé...
- utilisations extérieures : clôtures, signalétique/supports, barrières, écrans acoustiques, platelages, mobilier urbain, aires de jeux, aménagements extérieurs, constructions portuaires, séchoirs à coprah, pontons, hangars...



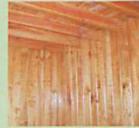




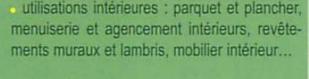










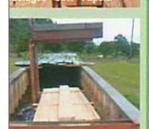


- utilisations spéciales : fonds de véhicules (après traitement), emballages et suremballages, palettes et caisses-palettes...
- Bois ronds (poteaux électriques ou téléphoniques, glissières de sécurité...)









Traitement par trempag



Essence qui s'imprègne facilement de produits insecticide et fongicide, et qui accepte un traitement ignifugeant permettant un classement de réaction

au feu M1 (matériau non inflammable).

Durabilité

Choix du traitement en fonction de l'utilisation du bois. Pour les emplois extérieurs, un traitement de préservation adapté est indispensable.

Rigueur au niveau de la conception et de la réalisation de l'ouvrage.









Les plantations de bois d'ébénisterie occupent en 2003 un peu plus de 300 ha sur l'ensemble des archipels de Polynésie française. Elles ont été initiées sous la forme d'expérimentation dès la fin des années 60 et au début des années 70. Les principales essences plantées étaient le Miro, le Tou, le Tamanu et l'Acajou d'Amérique. Assez rapidement, d'autres essences introduites ont été utilisées comme le Teck, l'Acajou d'Afrique, le Kaori, le Cedrela et auxquelles s'ajoutent encore une vingtaine d'autres espèces. Aujourd'hui, une part plus importante est accordée aux essences locales avec notamment le développement de programmes de domestication du Santal, du Mara, du Toi et du Faifai.

Les conditions de croissance

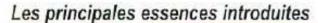
Les plantations de bois d'ébénisterie nécessitent des sols assez riches (plaine littorale, fond de vallée, bas de versant). Ils se développeraient donc très mal sur les sols pauvres des planèzes à fougères où a été planté le Pin des Caraïbes.

Les bois d'ébénisterie nécessitent beaucoup d'entretien les premières années car leur croissance est lente par rapport à celle de la végétation concurrente. Selon les essences, l'âge de récolte d'un arbre mature se situera entre 40 et 80 ans.

Moorea est l'île portant la plus grande surface de lles du Vent Marquises plantations de bois d'ébénisterie (80 ha). 30% 41% 127 ha 94 ha Les essences les plus plantées sont : l'Acajou d'Amérique l'Acajou d'Afrique (20 %)Tuamotu-Gambier 64 ha le Tamanu (10 %) 1% (10 %) le Miro lles sous le Vent Australes le Tou (10 %). 21% 7%

Les essences indigènes traditionnelles

- Miro (Thespesia populnea): encore commun aux îles Marquises, le bois de rose est l'essence la plus utilisée par les sculpteurs.
- Tou (Cordia subcordata): particulièrement abondant aux Tuamotu, le Tou est très prisé pour son bois brun très veiné.
- Tamanu (Calophyllum inophyllum): arbre agroforestier polynésien par excellence grâce à son bois brun rouge de qualité et à ses fruits utilisés pour produire l'huile de Tamanu aux vertus médicinales.



- Acajou d'Amérique (Swietenia macrophylla): bois d'ébénisterie mondialement connu, l'Acajou d'Amérique croît et se renouvelle particulièrement bien à Moorea.
- Acajou d'Afrique (Khaya senegalensis): bien adapté sur les sols aérés, l'Acajou d'Afrique nécessite un suivi rigoureux des la plantation.
- Teck (Tectona grandis): très utilisé comme bois de marine, le teck donne de très bons résultats aux îles Marquises.

Les essences indigènes potentielles

- Santal (Santalum insulare) : surexploité pour son bois odorant depuis plus de 2 siècles, le santal fait l'objet d'un programme de conservation et de mise en valeur
- Mara (Neonauclea forsteri): arbre des vallées encore assez commun dont le bois jaune était transformé en tambours et piroques.
- Toi (Alphitonia zizyphoides) : arbre des planèzes et plateaux dont le bois orangé à rouge était autrefois employé pour la confection de charpentes et de pirogues
- Faifai (Serianthes myriadenia): arbre des vallées réputé pour les pirogues qui étaient tirées de son bois rosé assez léger.











Santal a Nuku Hive

Les transformations

 Les essences d'ébénisterie sont utilisées aujourd'hui pour la confection de produits à forte valeur ajoutée : sculptures, meubles, menuiserie, huile essentielle, pharmacopée...



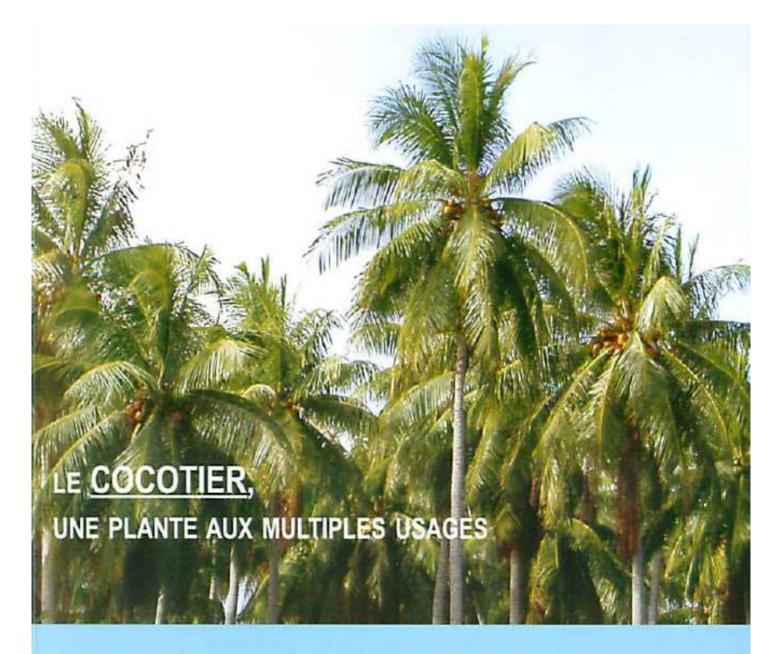
















Le Cocotler

- Le cocotier n'est pas au sens botanique un arbre, mais une monocotylédone arborescente de la famille des Palmacées.
- Ses noix se sont disséminées naturellement par flottaison au gré des courants marins. Les voyages et migrations humaines ont également contribué à sa dispersion.
- Le développement mondial de la consommation des corps gras a incité les colons européens à développer la culture du cocotier au XXe siècle en Polynésie française.
- Le cocotier est probablement le palmier le plus cultivé au monde. Au-delà de l'image exotique qu'il évoque, le cocotier est une plante d'une grande richesse dont chacune des parties est utilisée dans de multiples domaines.

Le Fruit

La noix peut être valorisée dans :

- l'industrie alimentaire humaine (huile vierge, lait de coco, protéines...)
- l'alimentation animale (tourteau de coprah)
- l'industrie cosmétique (la coque broyée sert d'agent exfoliant, l'huile de coprah est transformée en monoï, savon...)
- l'industrie énergétique (l'huile est utilisée en biocarburant, et la coque en charbon)
- l'agriculture (la bourre est un excellent substrat de culture)



- l'artisanat
- la sparterie (la bourre est transformée en tapis, brosse, cordages)
- l'industrie (la coque carbonisée en charbon actif est un agent filtrant de haute qualité)
- la médecine (l'eau de coco est diurétique et antidiabétique, l'huile a entre autre des propriétés hydratante et antidiabétique).

Le cocotier est avant tout une plante oléagineuse, mais il a bien d'autres usages.

Les palmes

Toitures, nattes, vêtements et papier sont fait à partir des palmes.



Les racines

Les racines sont essentiellement valorisées dans l'industrie pharmaceutique pour combattre les dysenteries.



Les fleurs

La sève des inflorescences est utilisée pour fabriquer une boisson sucrée (toddy) ou des produits de fermentation (alcool, vinaigre).



Le cœur

Ce que nous mangeons sous le nom de cœur de cocotier est en réalité le bourgeon terminal situé à l'extrémité du stipe.

Le stipe

Le cocotier n'a pas un tronc mais un stipe. Il sert à la fabrication de poteaux ou est utilisé en bois de charpente en bois d'œuvre.

Service du Développement Rural

BP 100, 98713 Papeete – Tahiti – Polynésie française Pirae, Rue Tuterai Tane, route de l'Hippodrome Tél : (689) 42 81 44 - Fax : (689) 42 08 31 Email : sdr.foger@rural.gov.pf

